



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MIMET

Compte-rendu du Conseil Municipal du

Mardi 10 décembre 2019

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille dix-neuf, Mardi 10 décembre 2019 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Patricia FERRAND, Muriel SASSI, Bernard MONTAGNA, Anne KESSAS, Adjoints, Roselyne FEDE, Jany MAURICE, Michel RONOT, Evelyne GODDYN-MOUNIER, Claudia ROBRIEUX, Véronique LEFEBVRE, Fanny SANSONE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Franco COPPONI à Bernard MONTAGNA, Eric CLAUDET à Michel RONOT, Agnès IACOPONI à Roselyne FEDE, Bertrand BALANSARD à Anne KESSAS, Cédric RIEDEL à Lordine BELARBI, Karen GAGLIANO à Geneviève DALFIN, Francis MOLINA à Georges CRISTIANI.

Absents : Patrice BUSCA, Michèle BOILLON, Conseillers Municipaux.

Madame Patricia Ferrand est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 36^{ème} Conseil Municipal depuis le 29 mars 2014.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 15 octobre 2019 – Unanimité

Point 2 : Attribution de subventions aux Associations – Unanimité

Point 3 : Conventions avec la Métropole Aix-Marseille-Provence :

Point 3.1 : Avenants n°2 aux Conventions de gestion relatives aux compétences :

« Défense Extérieure Contre Incendie », « Eau Pluviale », « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » et « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » de la Commune de Mimet – Unanimité

Point 3.2 : Convention de gestion relative aux compétences « voirie », « signalisation » et « espaces publics » – Contre à l'unanimité

Point 3.3 : Convention pour la récupération des textiles, linges de maison, chaussures – Unanimité

Point 4 : Convention de servitude avec Enedis :

Point 4.1 : Convention de servitude pour le raccordement au réseau électrique d'un bâtiment Route du Puits Gérard – Unanimité

Point 4.2 : Convention de servitude pour la consolidation du réseau haute tension – Unanimité

Point 5 : Décision modificative n°1 – Budget Annexe SPIC Cimetière 2019 – Unanimité

Point 6 : Décision modificative n°2 – Budget Communal 2019 – Unanimité

Point 7 : Budget Primitif 2020 :

Point 7.1 : Vote des taux communaux d'imposition 2020 – Unanimité

Point 7.2 : Vote du Budget primitif 2020 – Budget Principal – Unanimité

Point 7.3 : Vote du Budget Primitif 2020 – Budget Annexe des Cimetières – Unanimité

Point 8 : Demande de subventions :

Point 8.1 : au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du Dispositif « 1 million d'arbres » - Plantation d'arbres – Unanimité

Point 8.2 : à l'Etat dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – Rénovation des réseaux de chauffage des Ecoles Communales Maternelle de la Tour et Elémentaire des Moulières – Unanimité

Point 8.3 : à l'Etat dans le cadre de la Dotation pour l'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Travaux sur les voies municipales – Unanimité

Point 9 : Création d'un poste – Responsable du pôle environnement – Unanimité

Point 10 : Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité – Unanimité

Point 11 : Attribution du marché pour la transformation de l'ancien commerce en bâtiment communal à la Ferme de la Tour – Unanimité

Point 12 : Reprise des concessions funéraires en l'état d'abandon – Unanimité

Point 13 : Cimetière animalier communal et approbation de son règlement intérieur – Unanimité

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du Mardi 10 décembre 2019 à 11h00.



Georges Cristiani,
Maire de Mimet